

COVID-19

IMPULSION RELANCE NORMANDIE

LA RÉGION NORMANDIE
ET LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
CÔTE OUEST CENTRE MANCHE
**S'ENGAGENT
À VOS CÔTÉS !**

**Subvention
de 1 000 € ou
1 500 € pour
les TPE**

LES BÉNÉFICIAIRES POTENTIELS DE CETTE NOUVELLE AIDE

- Entreprises et indépendants n'ayant pas bénéficié du Fonds National de Solidarité,
- Entreprises et indépendants présentant 0, 1 et 2 salariés (les auto-entrepreneurs avec salariés sont éligibles),
- Entreprises et indépendants ayant subi une baisse d'activité comprise entre 30 et 50 %.

Les modalités détaillées d'éligibilité et de versement de l'Impulsion Relance Normandie seront à consulter sur le site de l'ADN à partir du 4 mai.

QUAND ?

**À compter
du 18 mai 2020,**

vous pourrez faire votre demande de subvention Impulsion Relance Normandie sur le site de l'AD Normandie :

www.adnormandie.fr

INFOS :

**Pour tout renseignement,
vous pouvez contacter**

covid19-solidarite@adnormandie.fr

Communauté de Communes

